

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 59 (1986)

Heft: 4

Artikel: Réhabilitation de l'habitat rural jurassien

Autor: Bonanomi, Lydia / Chevalier, Gérard

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-128698>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Réhabilitation de l'habitat rural jurassien

Dans les régions dites périphériques de la Suisse, l'avenir des anciennes fermes pose problème. Ne servant plus à l'agriculture, certaines sont délaissées, toutes sont convoitées par des citadins à la recherche d'une résidence secondaire. Elles renferment cependant un potentiel en logements considérable.

Relevons par ailleurs deux faits essentiels pour la compréhension du problème du logement dans ces régions: la demande en habitations conformes aux besoins et aux moyens de la majorité des ménages est manifeste, dans les Franches-Montagnes par exemple, le taux de logements vacants était en 1985 de 0,13% (plus faible qu'à Genève); dans les villages, les habitants sont traditionnellement propriétaires de leur maison, ce qui renforce leur attachement au pays.

Mais ces anciennes maisons ont-elles « fait leur temps » ou, au contraire, peuvent-elles retrouver une nouvelle vie? Nous sommes persuadés que, pour une part, ces fermes sont encore utilisables pour l'agriculture, et que, pour une autre part, elles représentent un cadre de vie irremplaçable pour les non-paysans, habitants des villages. C'est pourquoi nous avons voulu cerner l'ensemble de la problématique afin de dégager des propositions concrètes en vue de la réhabilitation de ce patrimoine menacé. A l'initiative du canton du Jura, ces propositions font l'objet d'un processus d'information et de consultation

approfondies dans une commune. Ce processus est animé par les auteurs de l'article. En effet, aucune ressource n'est négligeable pour les populations qui veulent « vivre, travailler et décider au pays ». La réhabilitation de l'habitat rural exige non seulement une reconnaissance des valeurs économiques et culturelles de ce patrimoine, la connaissance des faits qui sont la cause de son aliénation, mais demande aussi une coopération dans l'action entre habitants, propriétaires, professionnels de la construction, communes et canton.

L'étude dont nous relatons ici quelques résultats a été menée par un groupe de chercheurs des écoles polytechniques. Une commune franc-montagnarde, Les Genevez, a été étudiée en profondeur, et cinq autres communes du canton du Jura (Muriaux, Movelier, Courchaipoix, Chevenez, Dampfreux) de façon plus restreinte. Ces six communes sont situées dans des zones assez éloignées des deux villes de Delémont et de Porrentruy. Elles n'ont pas connu l'important brassage de populations tel qu'il s'est produit, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, dans les régions urbaines et périurbaines.

Pour le citadin qui s'y promène, ces villages et ces paysages sont le « monde rural », resté intact. Il ne se doute pas que la vie des gens y a été autant, sinon plus, bouleversée que dans les grandes villes.

Du même village un autre usage

Les Genevez

■ Des familles de paysans-artisans et des maisons dont on prenait soin

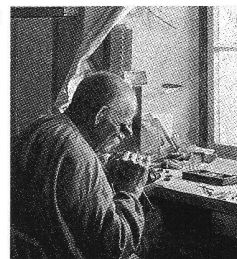
Au début du siècle encore, une même famille de trois générations se partageait le même logement dans une ferme. Cette famille exerçait, outre l'agriculture, diverses activités complémentaires. Un tel était forgeron, tonnelier ou tailleur. Dans la plupart des cas, une personne au moins travaillait à l'établi d'horloger, à domicile ou dans un atelier familial créé dans l'une ou l'autre des fermes du village.

Proche de l'autarcie, la vie sociale et économique était intense, confinée au village. Les multiples tâches de l'agriculture ainsi que l'entraide individuelle, monnayée ou non, étaient une nécessité depuis des générations. L'entretien des maisons par les paysans allait en général de soi, car leur reprise par les plus

jeunes se faisait le plus souvent du vivant des anciens. Il n'empêche que tous n'avaient pas les mêmes ressources pour procéder à de tels travaux.

Au XIX^e et au début du XX^e siècle, les modernisations consistent principalement à agrandir des fenêtres et à construire un canal de fumée, au travers de la vieille voûte de la cuisine.

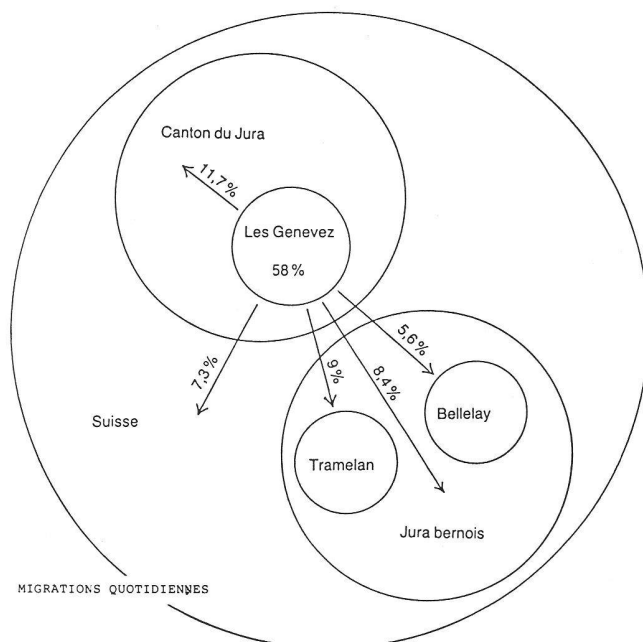
■ De l'établi à l'usine



Le travail à la maison, tant pour les femmes que pour les hommes, a presque entièrement disparu. Il a été regroupé dans les usines. Ce travail, salarié, est considéré comme un progrès: horaire et salaire régulier, vacances et jours de repos programmés.

Mais, depuis quelques années, l'économie régionale est fragile. Aujourd'hui, aux Genevez, 20% des revenus des habitants dépendent d'une seule décision d'un holding horloger, et 8% de l'Hôpital psychiatrique de Bellelay.





■ L'éclatement de la communauté

Les relations sociales des ménages s'étendent dorénavant très loin au-delà du village. La voiture permet d'aller se distraire en dehors et de travailler à plusieurs dizaines de kilomètres. Les liens entre villageois se relâchent, mais aussi le contrôle des uns sur les autres.

L'interdépendance entre les ménages d'agriculteurs a fortement diminué. En revanche, chacune des exploitations est dépendante de la politique de l'Etat et intégrée au système agro-alimentaire international. Le paysan est transformé en entrepreneur: formation professionnelle, amélioration de la productivité, mono-production, budget d'exploitation, endettement...

Se libérer de la tutelle des parents, pour un jeune couple, et vivre comme en ville est un rêve qui peut se réaliser par la construction d'une maison. En effet, dorénavant il a son propre salaire et les parents recevront l'assurance vieillesse. La villa s'impose alors comme la solution idéale, mais les parents restent seuls dans la ferme.

Depuis 1945, la population diminue sans discontinuer. Pour lutter contre cet exode, les communes, inquiètes, encouragent le développement des lotissements en mettant à disposition des terrains et en accordant parfois des subventions.

Nos fermes sont menacées — une chance à saisir

Combien sont-elles, les fermes de résidents secondaires aux volets clos, les fermes menacées de ruine, les fermes vides, les parties rurales désaffectées, les grandes fermes habitées par des personnes âgées?

Pour répondre à ces questions, l'IREC a analysé, en 1983, six communes jurassiennes: Les Genevez et Muriaux dans les Franches-Montagnes, Movelier et Courchapoix dans le district de Delémont, Damphreux et Chevenez en Ajoie.

■ Les exploitations: combien d'entre elles vont-elles disparaître?

En moyenne, pour les six communes étudiées, 31% des exploitations sont menacées de disparaître. Dans la plupart des cas, il s'agit de domaines non viables exploités par des personnes âgées, mais il y a également un certain nombre de grands domaines (entre 12 et 20 ha) sérieusement menacés de s'arrêter, faute d'héritiers directs.



Cet agriculteur aux Vacheries des Genevez a trouvé une solution d'agrandissement et de modernisation convenable, à relativement bon prix. La ferme n'a pas été défigurée.

Certes, la cohabitation entre l'agriculture et l'habitation dans les villages d'aujourd'hui est source de conflits et occasionne un surplus de travail pour les paysans. Mais la solution de la colonie à l'extérieur n'est pas la panacée non plus. Le coût élevé de la construction nouvelle entraîne des charges importantes. Il n'est pas facile de vivre isolé, à l'écart du village, et ce dernier perd une activité enrichissante pour la vie sociale.

Il est courant de dire que les anciennes fermes ne correspondent plus à une exploitation moderne. Or, dans bien des cas, une solution satisfaisante de transformation du rural peut être trouvée et cela même pour les fermes du Haut-Plateau. Une telle transformation est en général nettement moins coûteuse que la reconstruction.

■ Les fermes des personnes âgées: les résidences secondaires ou les ruines de demain?

Sur les six communes étudiées, entre 41% et 67% des fermes habitées non exploitées sont des fermes de retraités ou de célibataires. La grande majorité des habitants de ces maisons ne savent pas ce qu'elles deviendront après leur décès.

Dans les années à venir, le très grand nombre de fermes qui se libéreront représenteront un espace à habiter très important.

Les fermes, surtout les grandes, ne sont pas faites pour être habitées par des personnes âgées seules. Le plus souvent, celles-ci n'utilisent plus qu'une partie de la maison. Comme

Fermes de retraités
à Chevenez.



le dit un habitant de Chevenez: « Le grenier est descendu d'un étage. » L'entretien de la toiture, de la charpente et de la façade devient une charge lourde à assumer. Les habitations manquent souvent du confort minimal.

■ Les fermes inhabitées sont toutes en mauvais état

Aujourd'hui, il y a relativement peu de fermes vides dans les six communes étudiées (entre une et treize par commune). Mais dans cinq, dix ans, si rien n'est fait pour contrecarrer la tendance actuelle, le nombre de fermes vides, à l'abandon, risque d'être très élevé dans les communes peu recherchées par les résidents secondaires.

L'une des douze fermes
inhabitées de Chevenez.

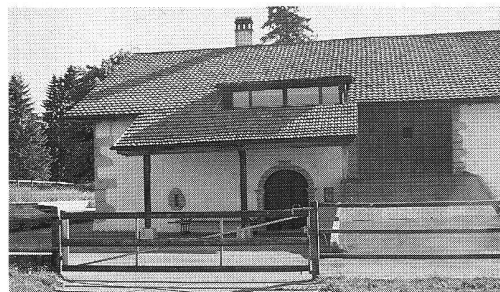


■ Les fermes transformées en résidences secondaires: quelle sauvegarde?

Le citadin achète une ferme. Rares sont les propriétaires qui viennent souvent. Les propriétaires ne participent pas à la vie sociale du village, ils ne font vivre ni les cafés ni les magasins; ils ne paient pas d'impôts. Lorsqu'une ferme est à vendre, les citadins offrent souvent des prix que les habitants ne peuvent payer, en particulier les jeunes ménages.

La ferme parentale devient la résidence secondaire de l'un des enfants vivant en ville. Certains des propriétaires la laissent à l'abandon. Mais d'autres viennent très régulièrement; ils sont du village, comme s'ils ne l'avaient jamais quitté; ils projettent d'y revenir définitivement au moment de la retraite. Ils entretiennent la maison.

Les logements de vacances loués. La maison reste en mains locales; demain elle sera peut-être à nouveau habitée en permanence. Le logement est souvent occupé. Quelques années de location permettent d'amortir une partie du coût; le rural est entretenu par la même occasion. Dans les hameaux retirés, l'aménagement de logements de vacances est souvent la seule façon de sauvegarder les fermes.



Certains font des transformations souvent luxueuses et d'un style douteux.

■ Les ruraux désaffectés: quelle utilisation?

Pour la seule commune de Chevenez, on compte 72 ruraux désaffectés, plus ou moins vides. Douze ruraux ont déjà été supprimés. Certains propriétaires préfèrent raser le rural pour gagner ainsi une surface de gazon ou un terrain pour bâtir une villa.

Les parties rurales des fermes de dimension moyenne et des grandes fermes se prêtent généralement très bien à l'aménagement d'un logement de grande qualité: indépendant de l'habitation principale, espaces intéressants, espaces de réserve pour le bricolage et d'éventuels agrandissements. Toutefois, les propriétaires sont réticents à l'idée de vendre la partie rurale; certains préfèrent la laisser tomber en ruine. Les ruraux comptent pour beaucoup dans l'image du village. Si on les démolissait en grand nombre, l'image du village en pâtirait.



Des obstacles à la reprise des fermes par de jeunes ménages

■ Acquérir une ferme: à quel prix?

Dans les années 60, les fermes se vendaient au prix que les habitants des villages, pour la grande majorité des ouvriers, pouvaient payer. Par la suite, la surenchère par les citadins a fait monter les prix de vente. Aujourd'hui, l'ouvrier ou l'employé qui n'hérite pas d'une ferme a de grandes difficultés à en trouver une à un prix qui ne dépasse pas ses possibilités financières. Encore faut-il en trouver une au bon moment. Les fermes qui pourraient être disponibles ne sont pas toujours à vendre au moment où les

jeunes ménages les cherchent. Plus tard, ceux-ci auront déjà construit une villa sur un terrain dans un lotissement, terrain qu'ils auront trouvé sans peine.

■ La rénovation, une aventure?

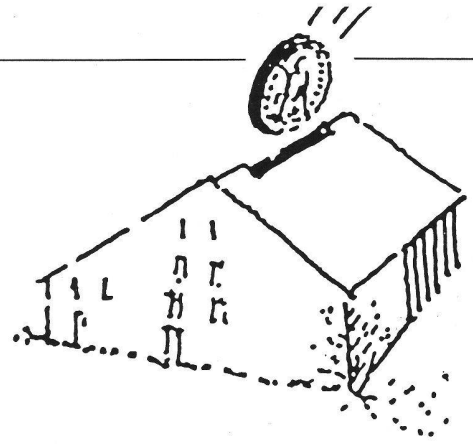
La rénovation d'une ferme peut être une entreprise passionnante, ou des soucis sans fin; elle peut coûter 60 000 fr. ou... un demi-million!

Le coût de la rénovation dépend bien sûr de l'état initial de la ferme, mais d'autres facteurs

interviennent: démolitions inconsidérées, projet trop généreux, etc.

Une rénovation menée selon les règles de l'art demande davantage de travail qu'une construction nouvelle ou une rénovation où l'on vide tout.

Les architectes et les entrepreneurs n'ont souvent pas le temps pour mener une opération aussi exigeante. Les honoraires ne couvriraient pas leurs frais, surtout lorsqu'il s'agit d'une rénovation modeste. D'ailleurs rares sont les propriétaires qui font appel à un architecte et rares sont les architectes qui se sont fait une spécialité de la rénovation.



Réhabilitation de l'habitat rural quels objectifs?

■ Sauvegarder le patrimoine architectural c'est:

- Entretien et conserver les anciennes fermes et leur environnement.
- Les adapter aux nouveaux besoins pour l'habitation.
- Les maintenir dans les mains de la population jurassienne.

■ Planifier l'aménagement de nos villages c'est:

- Cesser l'extension inconsidérée des lotissements de villas au profit de la rénovation des anciennes fermes et de la création de logements dans les ruraux vides.
- Donner la possibilité de construire sur les terrains disponibles à l'intérieur du village ou dans son prolongement immédiat.
- Modérer la circulation automobile par l'aménagement des espaces libres publics au profit de la sécurité et de l'agrément des habitants et des piétons.
- Empêcher le changement d'affectation des anciennes maisons en résidences secondaires par des personnes étrangères à la région.

■ Mener une politique sociale c'est:

- Inciter les jeunes ménages à rester ou à venir s'installer dans les anciennes fermes et en faciliter l'acquisition par ceux qui le désirent.
- Mettre à disposition, plutôt que des terrains à bâtir, des fermes à rénover.
- Encourager les parents vieillissants à

préparer un avenir vivant de la ferme, à laisser l'habitation à l'un des enfants et à s'installer dans un deuxième logement aménagé dans la partie rurale, ou vice versa.

- Appuyer sur le plan financier et technique les propriétaires qui souhaitent rénover et transformer au moindre coût, à la moindre casse (rénovation légère).
- Donner l'occasion à des personnes âgées qui habitent dans de vieilles fermes peu confortables ou nécessitant des travaux de remise en état, de louer un logement adapté à leurs besoins, situé dans le village. Cela afin de les aider à rester indépendantes.

■ Contribuer à une politique de développement économique c'est:

- Rendre plus attractif le canton et ses différentes régions, par la conservation de la beauté des villages et l'amélioration de la qualité de vie.
- Chercher à maintenir des emplois agricoles en aidant davantage les moyens et petits paysans à améliorer leur ferme.
- Encourager les paysans sans successeurs à remettre leur domaine et leur ferme à un jeune ménage d'agriculteurs.
- Encourager, dans des fermes désaffectées des hameaux retirés, la création de logements de vacances à louer.
- Encourager aussi la création de logements dans des ruraux désaffectés, loués à des vacanciers en attendant de servir de logement permanent aux parents cédant l'habitation principale à l'un des enfants.

Quels moyens et mesures pour atteindre les objectifs de la réhabilitation?

Aménagement du territoire

Pour la protection et la mise en valeur du patrimoine bâti: Le plan directeur cantonal des sites définit les ensembles bâtis à protéger. Les plans d'aménagement local définissent les zones de protection. Il faudra préciser les règles de transformation, en tenant compte des nouvelles utilisations des bâtiments, de l'architecture locale et de l'image du village. Ces règles doivent être acceptées par la population.

En outre, le projet de modification de la loi cantonale sur les constructions prévoit d'une part la possibilité d'instauration d'un droit de préemption communal dans le but de rénover des vieux quartiers et de protéger des sites, et d'autre part une obligation d'entretien pour les objets dignes de protection.

Pour l'amélioration des rues, des places et de leurs abords: Les communes devraient mettre en œuvre des mesures de modération de la

circulation et d'embellissement de l'espace public et de ses abords.

Pour le maintien de logements à prix ou loyers abordables dans les fermes: Le projet de modification de la loi cantonale sur les constructions prévoit la possibilité d'instaurer un droit de préemption communal lorsqu'il y a nécessité de maintenir des logements à loyers modérés. On pourrait aller plus loin, en créant des zones dans lesquelles le nombre de résidences secondaires serait limité. Cela se pratique au Tessin.

Aides techniques et financières à la rénovation de fermes et à la création de logements dans des ruraux désaffectés.

Utiliser les lois existantes: La loi fédérale de 1974, encourageant la construction et l'accession à la propriété de logements, et la loi

fédérale de 1974 sur l'amélioration du logement en région de montagne.

Projet de loi cantonale sur l'amélioration du marché du logement: La rénovation de logements et la réhabilitation de l'habitat rural figurent en bonne place dans ce projet qui prévoit l'attribution d'un crédit-cadre de 1 à 2 millions par an pour l'aide au logement. On pourrait aller plus loin en donnant la priorité à la rénovation des fermes et en modérant la construction de villas. De plus, on pourrait imaginer soumettre à autorisation la transformation de fermes en résidences secondaires.

Aides communales à la rénovation: Jusqu'à présent les communes ont dépensé des sommes considérables pour le développement des lotissements. Aujourd'hui, elles devraient réorienter leur politique par un train de mesures, comprenant:

- L'acquisition de droits sur des fermes disponibles, vides, résidences secondaires ou habitées par des personnes âgées (achat en viager, par emption ou préemption) afin de les revendre à de jeunes ménages.
- La création, dans des fermes ou d'autres bâtiments désaffectés, de petits logements confortables et bon marché pour des

personnes âgées habitant de grandes fermes. En offrant de plus un service de repas et des visites médicales.

- L'attribution de subventions à la rénovation et à la création de logements dans les bâtiments ruraux désaffectés; pour compléter ou pour suppléer aux aides de l'Etat.
- Par ailleurs, une prime communale à la remise en état de ruraux désaffectés encouragerait nombre de propriétaires à les maintenir en état et sauvegarderait ainsi ces volumes pour une future reconversion.

Appui technique à la rénovation: Le canton, les communes, des associations de professionnels du bâtiment, des banques devraient soutenir la création d'un ou de plusieurs centres d'information, de conseil et de formation pour la réhabilitation des fermes.

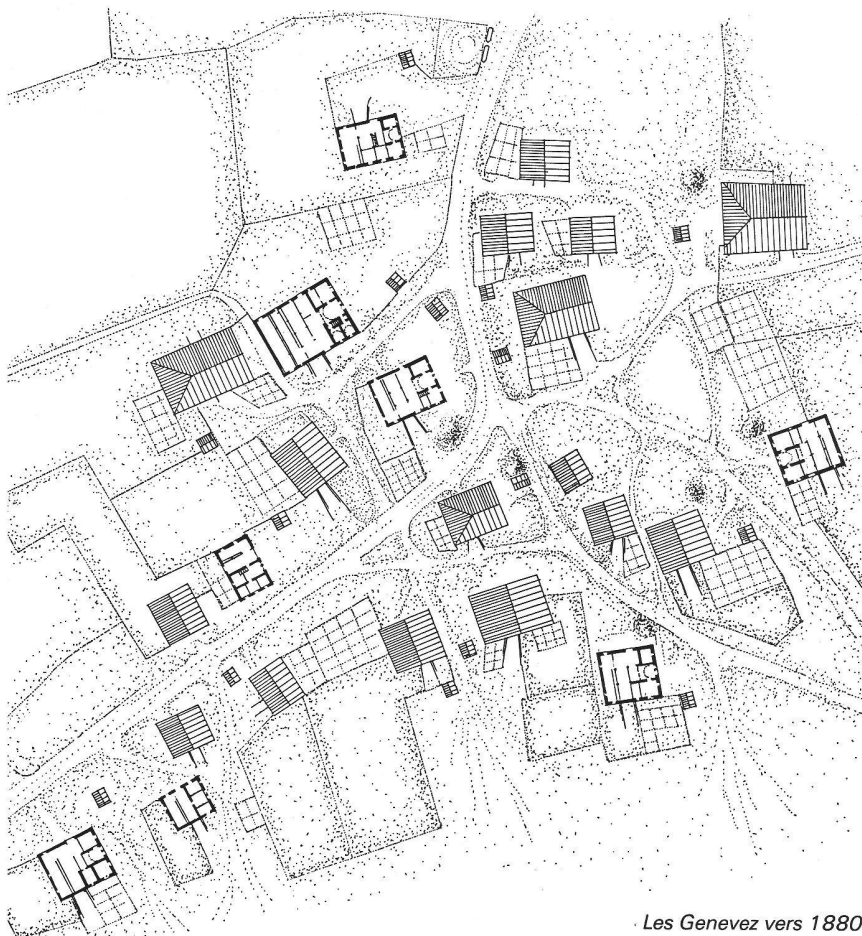
Ces centres ne se substitueront en rien aux architectes. Ils s'adresseront:

- Aux propriétaires de fermes désireux d'entreprendre des travaux.
- Aux professionnels de la construction. Le but étant d'instaurer des échanges réguliers sur les différents problèmes que pose la rénovation.
- Aux communes désireuses de mettre en place une politique de réhabilitation.

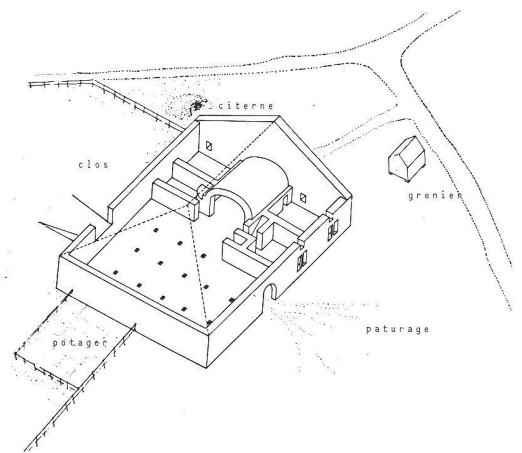
Un village du Haut-Plateau entre 1600 et 1980

■ La même organisation des espaces au-dedans et au-dehors durant quatre siècles

Par sa position intermédiaire entre clos et pâturage, par l'absence d'alignement de l'une par rapport à l'autre, la ferme franc-monta-



Les Genevez vers 1880.



gnarde s'affirme comme une entité, autour de laquelle gravitent le petit grenier en bois, la citerne, le potager, quelques arbres fruitiers et la chaudière au pied de la façade sud. Les activités se développent autour de la maison, les portes sont percées en général sur trois côtés (cuisine, devant-huis, grange). Le pont est situé au nord ou au sud selon la pente du terrain et l'aire de grange est au 1^{er} étage.

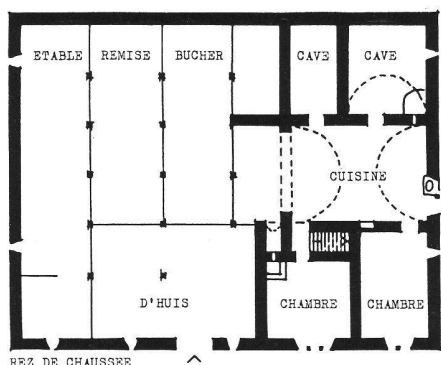
Quatre types de fermes dans les Franches-Montagnes

■ Chaque type correspond à une période historique déterminée

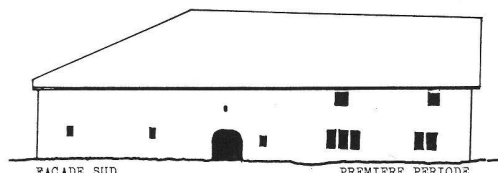
Dans le principe, la distribution des locaux n'est pas modifiée du XVI^e au XIX^e siècle, malgré les changements d'orientation. Le nombre de pièces est aussi pareil, que la ferme soit grande ou petite.

■ Première période, XVI^e – XVII^e siècles

Trois ou quatre pans (un pan côté vent d'ouest). Faible pente. En général très grandes surfaces, formes irrégulières (les murs et le sol du rural suivent le contour ou la pente des affleurements rocheux). Chambres à l'étage partiellement mansardées, plafond très bas. Escalier entre deux murs de maçonnerie. Murs de plus de 80 cm d'épaisseur. Petites fenêtres «gothiques», ouvertures en façade disposées asymétriquement. Plus grande fenêtre pour le poye (chambre de ménage).



REZ DE CHAUSSEE



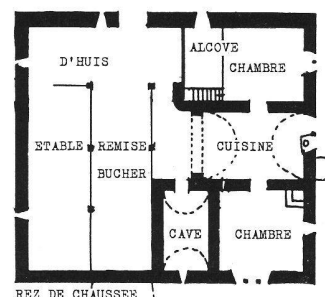
FACADE SUD

PREMIERE PERIODE

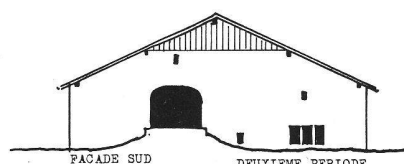


■ Deuxième période, fin XVII^e – Début XVIII^e

Toiture à deux pans. Surfaces du bâtiment et des pièces plus petites, l'arrière-cuisine devient large couloir, dessin du plan plus régulier. Four à pain construit à l'extérieur, asymétrie des ouvertures, maintien des fenêtres «gothiques». Apparition de la ramée (planches fermant la façade de la grange) dans la partie supérieure du pignon.

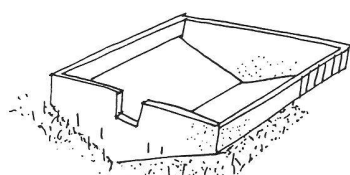
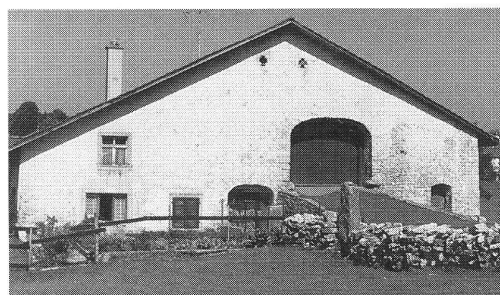


REZ DE CHAUSSEE

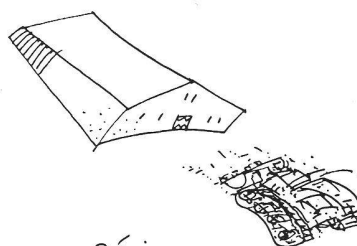


FACADE SUD

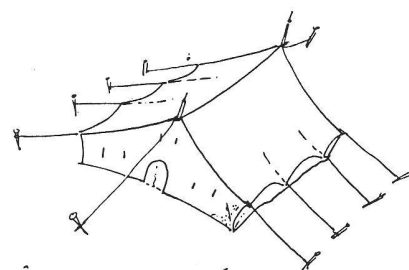
DEUXIEME PERIODE



... ÊTRE VIDÉ DE SA SUBSTANCE



... RÉSISTER



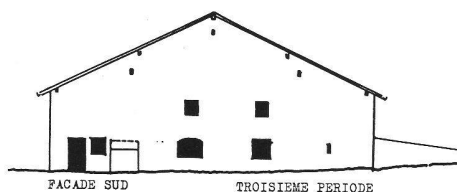
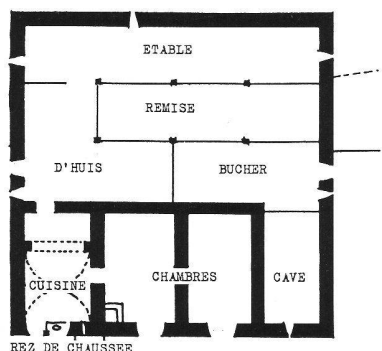
... ÊTRE TRANSFORMÉ EN
LOGEMENTS DE VACANCES



... ACCUEILLIR DE JEUNES COUPLES

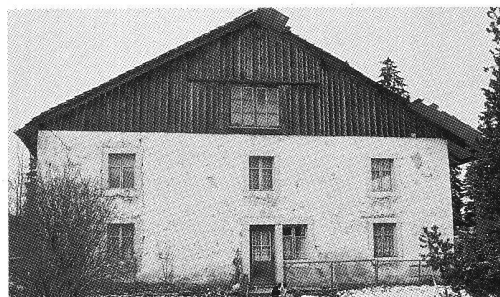
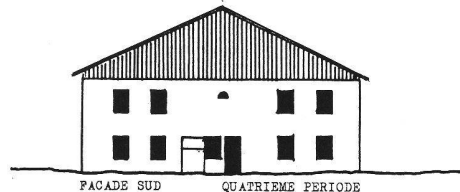
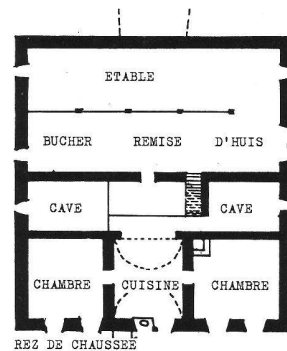
■ Troisième période, XVIII^e siècle

Toiture à deux pans. Cuisine placée dans l'angle, orientation de la partie habitation au sud, sur le mur pignon. Arrière-cuisine incorporée dans le volume habitation qui est séparé du rural par un mur de maçonnerie. Cuisinière à bois, basse, mais système d'évacuation de la fumée maintenu. Fenêtres plus grandes et carrées ou légèrement cintrées. Aménagement symétrique des fenêtres, mais pas placé dans l'axe du pignon.



■ Quatrième période, XIX^e siècle

Toiture à deux pans. Dessins du plan et des façades très géométriques. La cuisine placée à nouveau au centre facilite la composition symétrique néo-classique tant en plan qu'en façade. Apparition d'un mur de pierre entre le devant-huis et l'étable. La ramée devient un fronton. Le pont de grange, placé parfois perpendiculairement au faîte, était une nouveauté.



La vieille ferme ne donne plus satisfaction, les habitants la transforment

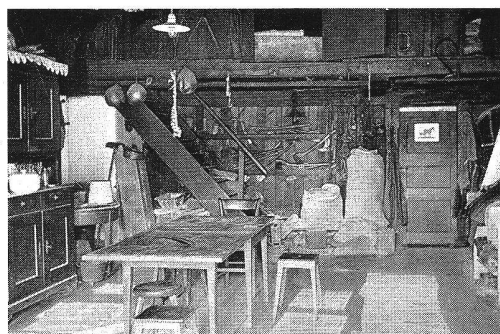
■ 1950: Une première vague de transformations sous le signe du modernisme

Après la Seconde Guerre mondiale, la modernité pénètre définitivement dans les campagnes jurassiennes et avec elle une nouvelle façon de ressentir les choses: certaines proximités, certains mélanges, ressentis auparavant comme bons et chauds, deviennent inacceptables. Les bêtes et les êtres humains doivent dorénavant être bien séparés dans l'espace. L'odeur d'écurie doit être bannie de l'habitation. Le sommeil en commun devient une promiscuité insupportable: il faut une chambre pour les parents, une pour les garçons et une pour les filles.

Une cuisine aux Vacheries des Genevez, en 1931.
Photo extraite de
« La Terre helvétique »,
de Brockmann-Jerosch, 1931.

La ferme formait un tout. Elle avait un centre, un foyer: la cuisine. Lieu d'activités les plus diverses. Directement accessible depuis l'extérieur, elle était aussi un lieu de rencontre presque public.

Cette cuisine, noire, froide, enfumée, devient le symbole même d'un mode de vie arriéré dont on ne veut plus.



Aux Genevez, on démolit la voûte, à Chevenez, la grande cheminée. Les laves au sol sont remplacées par un carrelage en ciment, les parois sont revêtues de faïences blanc-crème, le plafond est blanchi. Dans son fond, la paroi de bois est remplacée par un mur de séparation entre la cuisine et le rural. La nouvelle table est en formica, l'éclairage au néon. Voilà notre cuisine propre, claire, chauffable.

Cuisine modernisée dans les années 50, aux Genevez.



Photo Nouris Carnal

L'entrée directe dans la cuisine n'est plus tolérée. On crée une entrée de maison, un couloir qui donne accès aux différentes pièces. L'installation de W.-C., parfois même d'une salle de bains, s'impose. Ces locaux trouvent leur place au rez-de-chaussée. L'étage reste froid; on n'y va que pour dormir.

A cette époque, en transformant la maison, on ne déborde pas sur la partie rurale. Même lorsqu'elle est désaffectée, elle reste un espace vital.

La « belle chambre » subit également quelques modifications. Elle ne sert plus d'atelier d'horlogerie ni de chambre à coucher. Le sol est recouvert d'un linoléum. Deux petits fauteuils, parfois un canapé, sont placés dans le coin où l'on a placé le poste de radio, plus tard la télévision.

Un élément permanent: la table qui reste au milieu de la belle chambre.

Les petites fenêtres de la vieille ferme ne satisfont plus aux exigences d'hygiène.

« Du point de vue biologique, l'homme sain a besoin d'un maximum d'air et de lumière du jour » (Steinmann, 1929). Pour obéir à ces nouvelles règles d'hygiène, on modifie parfois la façade.

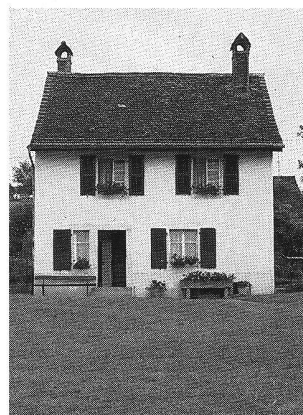


Transformation de façade aux Genevez. Les nouvelles fenêtres sont plus larges que hautes.

■ Dès 1970: on (re)découvre le pays et la ferme

On avait tout attendu du progrès. On avait quitté le pays pour aller en ville. On avait méprisé les vieilles maisons. Peu à peu, avec le recul, on jette un regard nouveau sur tout cela. On veut rester au pays et on découvre que la ferme possède des qualités architecturales, une chaleur qui font défaut à la plupart des constructions modernes. Il y a une part de mythe dans ce retour à la ferme: le mythe rural qui s'est développé dans les villes et selon lequel la campagne est restée pure, saine, vraie. C'est ce même mythe qui pousse de nombreux citadins à acheter une vieille ferme. D'autres valeurs ont changé et avec elles la façon de transformer les fermes:

Chaque famille veut vivre pour soi. La villa, plantée au milieu du gazon, entourée de la clôture, exprime clairement cette idée. Oui à la ferme, mais il faut qu'elle comporte les éléments essentiels de la villa.



En démolissant le rural, le propriétaire de cette ferme à Chevenez a réalisé son rêve jusqu'au bout: elle s'est métamorphosée en villa.

Auparavant, on était « le fils, la fille de... », Aujourd'hui chacun éprouve le besoin de montrer qu'il est quelqu'un, par la voiture, par la maison. Le salon avec sa cheminée est presque autant fait pour être montré que pour être utilisé.

Auparavant on ne restait pas volontiers sans rien faire. Le soir on s'asseyait autour de la table. Aujourd'hui il est permis de se laisser choir dans les grands fauteuils qui sont devenus l'élément central du salon. La table est reléguée dans un coin ou dans la nouvelle salle à manger.

Maintenant on reçoit les visiteurs dans le salon. Cela change tout. Avant, on disait bonjour en passant la tête par la porte de la cuisine. On restait deux minutes ou... des heures. Aujourd'hui c'est tout ou rien: ou l'on reste sur le pas

BANDE DE REPRISE
DE BETONNAGE ENTRE
RADIERS ET MURS

**BFL MASTIX
R4**

MASTIX SA
Av. de Rumine 48
1005 Lausanne
Tél. 021/23 42 78

de la porte d'entrée avec la personne qui a sonné, ou on l'invite à se rendre au salon.

La disposition des espaces d'habitation dans la vieille ferme ne permet pas l'aménagement d'un grand salon-salle à manger. On déborde sur la partie rurale, parfois on vide tout.

Auparavant il n'y avait qu'une seule façon de faire. Aujourd'hui on peut laisser libre cours à son imagination, puiser dans l'immense choix de matériaux, de meubles et d'éléments de décoration offerts sur le marché. On assiste à un éclatement des styles. En simplifiant, on peut en trouver quatre.

Le style rustique: beaucoup de transformations y font référence.

C'est l'expression, par les objets et l'architecture, du mythe rural. On en trouve partout: pierres d'angles ou encadrements de fenêtres laissés apparents, crépi rustique, parties boisées teintées de brun foncé, roues de char et charrues servant de décor de jardin, vieilles poutres collées au plafond contre la dalle de béton, etc.



Ferme-auberge
à Muriaux.

La restauration du patrimoine: elle se fait généralement avec l'aide financière de la Confédération et du canton. Elle vise à sauvegarder quelques témoins du passé particulièrement intéressants. L'idéal, dans l'esprit de l'Office du patrimoine architectural, serait de transformer ces fermes en musées, en sauvegardant tous les éléments anciens et en reconstituant certains qui ont été supprimés.

Mais puisque par ailleurs cet office a le souci de garder ces maisons vivantes, de permettre à une famille d'y vivre, il accepte l'introduction du confort, de certains matériaux et d'une disposition des espaces correspondant aux exigences actuelles.

Une architecture nouvelle résolument moderne: partant des espaces et éléments existants, caractérisée par le jeu d'espaces et de lumière et l'utilisation de matériaux nobles. Ce style est généralement choisi par des notables qui confient le projet à un architecte.



Photo Nours Carnal

Les propriétaires de cette ferme à Develier ont conçu et réalisé eux-mêmes cette transformation surprenante par la richesse des espaces et la façon dont on a tiré parti des anciens éléments.

La rénovation légère: elle repose sur les principes tels que la minimalisation des coûts, le respect de la disposition originelle des espaces, le maintien d'un maximum d'éléments existants, quitte à renoncer parfois à un certain confort. La transformation se fait généralement par étapes successives, en fonction des moyens financiers disponibles et des besoins en espace.

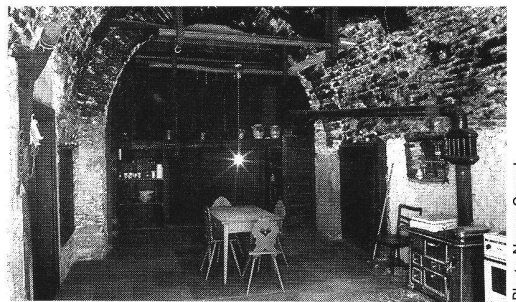


Photo Nours Carnal

Ferme à Cerniéwillers. Le radiateur du chauffage central au bois s'intègre bien dans la vieille paroi de bois. Les propriétaires se contentent d'une simple cuisinière électrique. En hiver, ils utilisent l'ancienne, à bois. Le sol n'a pas été aplani.

Menuiserie

André Giuppone

Maîtrise + fédérale

Fenêtre bois + bois-métal.
Travaux bâtiments
Agencement et tous
travaux sur bois

Chemin des Pâquis 4
1008 Prilly
Téléphone 021/24 01 61

Auteurs:

Lydia Bonanomi, Gérard Chevalier
Institut de recherche sur l'environnement
construit; IREC-EPFL

Cet article est tiré d'une exposition itinérante dont la reproduction in extenso sous forme de brochure peut être obtenue par téléphone (021/47 32 94).